

**CE DOSSIER EST A RENVoyer OU A  
DEPOSER EN MAIRIE**

**AU PLUS TARD LE 17 MARS 2023**

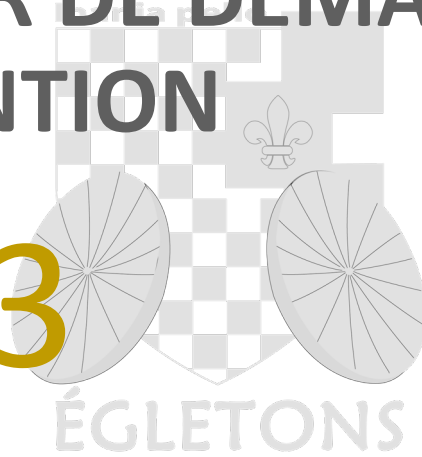
HÔTEL DE VILLE - SERVICE ASSOCIATIONS  
CHRISTINE LIBOUROUX -  
20 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS - 19300  
ÉGLETONS

**LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT  
PAS INSTRUITS**

VILLE D'ÉGLETONS

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

# 2023



**ASSOCIATION (NOM) :** \_\_\_\_\_

**OBJET DE LA DEMANDE :** Première demande :     Renouvellement :

- Montant de subvention sollicité en 2022 \_\_\_\_\_ \*

- Montant de subvention sollicité en **2023** \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature du Président de l'Association :

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :**

Date de réception du dossier dans le service :

\_\_\_\_\_

COMPLET  - INCOMPLET

OBSERVATIONS : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès d'une autorité administrative (État, collectivité territoriale, établissement public). Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association. **Il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissements.**

## Présentation de votre association

Pour recevoir la subvention, vous devez disposer d'un numéro SIRET et d'un numéro de récépissé en préfecture qui constituera un identifiant dans vos relations avec les services administratifs. Si vous n'en avez pas, il vous faut dès maintenant en faire la demande à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite. <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>

## Budget prévisionnel de votre association

Vous devez remplir cette fiche si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association ou son objet social. Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif, il vous suffit de le transmettre sans remplir la fiche à l'exception de la case précisant le montant de la subvention demandée.

## Description de l'action projetée

Vous devez remplir cette fiche si la demande de subvention correspond au financement d'une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

**La Ville d'ÉGLETONS peut apporter un concours financier à une association lorsque son activité présente un intérêt communal. L'attribution d'une subvention n'est jamais automatique. L'octroi de la subvention est acté par délibération du Conseil Municipal. Il appartient à l'association, et à elle seule, de faire une demande sur présentation de ce dossier.**

La décision d'attribution revient au Conseil Municipal au moment du vote du Budget.

## SEULS LES DOSSIERS COMPLETS POURRONT ÊTRE EXAMINÉS.

Un courrier sera adressé à l'Association à l'issue de la procédure.

## TOUTES LES PIÈCES FOURNIES DOIVENT FAIRE MENTION DU NOM DE VOTRE ASSOCIATION.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

**Service Associations - 05 55 93 99 99** - [communication@mairie-egletons.fr](mailto:communication@mairie-egletons.fr)

ou sur place au 1er étage de l'Hôtel de ville - 20 place des Anciens Combattants - 19300 ÉGLETONS

 [Comment retourner ce dossier ?](#) : Par courrier ou directement en mairie : Hôtel de Ville - Service associations - 20 place des Anciens Combattants - 19300 ÉGLETONS

Ouverture accueil du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

# DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DOSSIER :

## POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS

### TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAIS NE SERA PAS TRAITÉ

#### ▪ Dans tous les cas :

1. Statuts à jour ;
2. Récépissé de déclaration en Préfecture ;
3. Publication au Journal Officiel ;
4. **Numéro SIRET (OBLIGATOIRE pour le mandatement)** ;
5. Liste des membres du Conseil d'Administration ;
6. Dernier rapport d'activités ;
7. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ;
8. Grille tarifaire ;
9. RIB original au nom de l'Association ;
10. Compte de résultats et éléments financiers réalisés ;
11. Éléments financiers prévisionnels ;
12. Bilan - certifié conforme par le Président
13. L'attestation d'agrément jeunesse et sport pour les associations à caractère sportif ;
14. La copie des effectifs déclarés à votre fédération pour les associations à caractère sportif ;
15. Le Contrat d'engagement républicain - Annexe 3 ; **(OBLIGATOIRE pour toute demande de subvention)**
16. Attestation sur l'honneur- Annexe 1 ;
17. Protection des données personnelles et diffusion sur les supports de communication de la commune d'Égletons – Annexe 2 ;

## I. VOTRE ASSOCIATION

**NOM statutaire :** \_\_\_\_\_

**Sigle :** \_\_\_\_\_

**N° SIRET :** \_\_\_\_\_

Déclaration en Préfecture : le \_\_\_\_\_ , à \_\_\_\_\_  
n° RNA (W + 9 chiffres) : **W** \_\_\_\_\_ **ou** récépissé n° \_\_\_\_\_

**Date de publication au journal officiel** (création) : \_\_\_\_\_

**OBJET DE L'ASSOCIATION :** \_\_\_\_\_

**Catégories :** (Cocher la ou les case(s) correspondante(s))

**Domaine d'activité :**  Anciens combattants  Handicap  Culture/Animation  Jeunesse – vie étudiante  Commerce – artisanat  
 Personnes âgées  Solidarité – Social  Economique  Sports  Prévention  insertion  Relations internationales  Autres :

**ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :** \_\_\_\_\_

**Téléphone de l'association :** \_\_\_\_\_ **Courriel de l'association :** \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Facebook : \_\_\_\_\_

Instagram : \_\_\_\_\_

Fédération de rattachement et numéro d'affiliation : \_\_\_\_\_

Autre affiliation : \_\_\_\_\_

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?  Oui  Non  
*Si oui, lequel ?* \_\_\_\_\_

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?  Oui  Non

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?  Oui  Non

Votre association dispose-t-elle d'un expert-comptable ?  Oui  Non

**Date de la dernière A.G. :** \_\_\_\_\_

## II. BUREAU DE L'ASSOCIATION

**PRÉSIDENT(E) :** Bénévole

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**TRÉSORIER(E) :** Bénévole

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**SECRÉTAIRE(E) :** Bénévole

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**PERSONNE CHARGÉE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION** (si différente du président(e)) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Membre du bureau : OUI  NON

**III. NATURE DU PUBLIC ACCUEILLI** (au 31 décembre de l'année écoulée) :

Type de public concerné par votre activité : Tout public  Jeune public  Adulte  Sénior

Public spécifique  (merci de préciser) :

**ADHÉRENTS** (Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association)

Nombre d'adhérents **ÉGLETONNAIS** : \_\_\_\_\_

Nombre d'adhérents **COMMUNAUTE DE COMMUNES (HORS ÉGLETONS)** : \_\_\_\_\_

Nombre d'adhérents **Hors COMMUNAUTE DE COMMUNES** : \_\_\_\_\_

**NOMBRE D'ADHÉRENTS TOTAL :**

**Pour les clubs sportifs** : joindre une attestation fédérale mentionnant le nombre d'adhérents

- **Existe-t-il une cotisation ?**  Oui  Non
- **Pratiquez-vous une politique tarifaire différenciée :**  Oui  Non
- **Si oui : montant pour les Égletonnais(es) :** ..... **Montant pour les non Égletonnais(es) :** .....

*Si oui, joindre votre grille tarifaire*

❖ **MOYENS HUMAINS** *au 31 décembre de l'année écoulée (Complétez le tableau ci-dessous) :*

<b>NOMBRE DE BÉNÉVOLES :</b>	
<i>Bénévole = personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée</i>	
<b>NOMBRE DE VOLONTAIRES :</b>	
<i>Volontaire = personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. service civique)</i>	
<b>NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS :</b>	
Dont nombre d'emplois aidés :	

## IV. AIDES INDIRECTES :

**Local municipal ou équipement sportif mis à disposition à l'année ?**  Oui  Non

Si oui, préciser le nom du bâtiment (club house - salle...) \_\_\_\_\_

---



---



---



---



---



---



---

**A titre gratuit**  **ou moyennant un loyer**

**Les fluides** (eau, électricité, gaz de ville) **sont pris en charge par la ville ?**  Oui  Non

**Votre association sollicite-t-elle la Ville d'ÉGLETONS pour l'organisation de manifestation(s) ?** OUI  NON

En quelle(s) occasion(s) ? \_\_\_\_\_

A quelle fréquence annuelle ? \_\_\_\_\_

**La Ville d'ÉGLETONS vous prête-t-elle du matériel ?** OUI  NON

En quelle(s) occasions(s) ? \_\_\_\_\_

De quelle nature ? \_\_\_\_\_

**Votre association sollicite-t-elle l'intervention des services techniques de la Ville ?** OUI  NON

En quelle(s) occasion(s) ? \_\_\_\_\_

De quelle nature ? \_\_\_\_\_

**Votre association sollicite-t-elle la réservation de Salles municipales de la Ville ?** OUI  NON

**Si oui, merci de remplir le tableau ci-dessous pour indiquer les salles réservées et la fréquence pour l'année N-1**

Type	Fréquence annuelle
Locaux mis à disposition :	
Espace Ventadour	_____
Château Robert	_____
Mille club	_____
Chapelle des Pénitents	_____
Espace Bergeal	_____

## V. VOS ACTIVITÉS

**Votre association a-t-elle participé bénévolement à une ou plusieurs animations organisées par la Ville ?**

*Si oui, lesquelles et à quelles dates :*

**Votre association est-elle déjà conventionnée avec la Ville ?**

*Si oui, préciser la date de la convention en vigueur, la nature : (Convention de mise à disposition d'équipement, contrat d'objectif ...)*

**Vos activités de l'année 2022 :** *(Bilan détaillé des actions menées : activités ordinaires, spécifiques, exceptionnelles)*

**Vos projets pour 2023 :**

*Merci d'indiquer les projets de l'association pour 2023, justifiant la demande de subvention, en détaillant en particulier les projets qui **concourent à l'intérêt communal**. Préciser l'utilisation des fonds qui vous seraient éventuellement accordés.*

**Utiliser la fiche ci-dessous. Une fiche par projet/action avec son budget.**

## FICHE PROJET/ACTION

**A remplir uniquement si votre association prévoit une ou plusieurs projets/actions spécifiques ou manifestations (faire des photocopies si nécessaire).**

**NOM DE L'ASSOCIATION :** \_\_\_\_\_

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Nom de l'action ou manifestation : \_\_\_\_\_

Description : \_\_\_\_\_

**Type de public concerné par votre action :**

Type de public concerné par votre activité : Tout public  Jeune public  Adulte  Sénior

Public spécifique  (merci de préciser) : \_\_\_\_\_

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : \_\_\_\_\_

Lieu(x) et date(s) de réalisation : \_\_\_\_\_

Veillez indiquer toute information complémentaire qui vous semblerait pertinente : \_\_\_\_\_

**BUDGET :**

# COMPTE DE RÉSULTAT

Dans le cas où L'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

EXERCICE 20 \_\_\_\_\_

Date de début : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_

DÉPENSES		RECETTES	
MONTANTS		LIBELLÉ	MONTANTS
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Services</b>	
Achat équipements/matériel		Vente	
Achat panneaux publicitaires		Calendrier	
Achat buvette		Boutique	
Achat manifestation		Manifestation	
Achat boutique		Panneaux publicitaires	
Achat divers		Buvette	
		Autres :	
	<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>
<b>61 - Services externes</b>		<b>74 - Subventions d'exploitations</b>	
Assurances		<b>Commune</b>	
Location		Communauté de Communes	
Autres		Conseil Départemental	
	<b>TOTAL</b>	Région	
<b>62 - Autres services externes</b>		Jeunesse et sports	
Arbitrages		Emplois aidés	
Déplacements			
Frais postaux / Téléphone			
Autres			
	<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Impôts et taxes sur les salaires		Cotisations	
Formation professionnelle		Dons	
	<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>
<b>64 - Salaires et traitements</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
Salaires et Charges			
Autres			
	<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>
<b>65 - Autres charges</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Dons/cadeaux		Frais de déplacements	
Cotisations (district, ligue, fédération)			
Sacem			
	<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>
<b>66 - Charges financières</b>		<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
Charges financières			
	<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements</b>			
Dotations aux amortissements			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES</b>		<b>TOTAL GÉNÉRAL RECETTES</b>	
		<b>SOLDE DE L'EXERCICE</b>	
		Valeurs disponibles au <b>DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	
		Valeurs disponibles à la <b>FIN DE L'EXERCICE</b>	
<b>86 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>Évaluation</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>Abandon de créances</b>
Personnel bénévole		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite		Dons en nature	
Prestation		Prestation en nature	



Nom de l'Association : \_\_\_\_\_

## ÉLÉMENTS FINANCIERS PRÉVISIONNELS POUR 2023

*Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.*

EXERCICE 20 \_\_\_\_\_

Date de début : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_

CHARGES		PRODUITS	
LIBELLÉ	MONTANTS	LIBELLÉ	MONTANTS
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Services</b>	
Achat équipements/matériel		Vente	
Achat panneaux publicitaires		Vente Panneaux publicitaires	
Achat buvette		Vente buvette	
Achat manifestation		Vente manifestation	
Achat boutique		Vente boutique	
Achat divers		Vente Calendrier	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>61 - Services externes</b>		<b>74 - Subventions d'exploitations</b>	
Assurances		<b>Commune</b>	
Location		Communauté de Communes	
Autres		Conseil Départemental	
		Région	
<b>TOTAL</b>		Jeunesse et sports	
<b>62 - Autres services externes</b>		Emplois aidés	
Arbitrages			
Déplacements			
Frais postaux / Téléphone			
Autres			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Impôts et taxes sur les salaires		Cotisations	
Formation professionnelle		Dons	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>64 - Salaires et traitements</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
Salaires et Charges			
Autres			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>65 - Autres charges</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Dons/cadeaux		Frais de déplacements	
Cotisations (district, ligue, fédération)			
Sacem			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
Charges financières			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements</b>			
Dotations aux amortissements			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL CHARGES</b>		<b>TOTAL GÉNÉRAL PRODUITS</b>	

Ne pas indiquer les centimes d'euros

Votre budget doit impérativement être équilibré (charges et produits égaux).

NOM DE L'ASSOCIATION : \_\_\_\_\_

## BILAN DE L'ASSOCIATION N-1 - Bilan comptable du dernier exercice clos - du..... au .....

ACTIF	N-1	PASSIF	N-1
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Immobilisations incorporelles ( <i>logiciels, site ...</i> )		Fonds propres sans droit de reprise ( <i>cumul des résultats</i> )	
Matériel de transport		Fonds propres avec droit de reprise ( <i>apports</i> )	
Matériel de bureau et informatique		Report à nouveau ( <i>excédent ou perte en instance d'affectation</i> )	
Autre immobilisations corporelles		<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b> ( <i>excédent ou perte</i> )	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		Provisions pour risques et charges (argent mis de côté)	
Stocks		Provisions pour pensions et obligations ( <i>retraite ...</i> )	
Acomptes et avances versées sur commandes		Emprunts à moyen et long terme (argent net à disposition)	
<b>CRÉANCES</b>		<b>COMPTES DE TIERS</b>	
Créances (personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent)		Dettes vis-à-vis de particuliers	
Subventions à recevoir		Dettes financières (découverts bancaires)	
<b>COMPTES FINANCIERS -TRÉSORERIE</b>		Dettes sociales ou fiscales	
DISPONIBILITES BANCAIRES (TRESORERIE SUR LE COMPTE COURANT)		Autres dettes	
Compte épargne - Livrets			
DISPONIBILITÉS EN CAISSE			
<b>TOTAL ACTIF BILAN</b>		<b>TOTAL PASSIF BILAN</b>	

Certifiés conforme :

- Le compte de résultats N-1
- Les éléments financiers prévisionnels N
- Le Bilan N-1

Le

Signature du (de la) Président(e) :

**LES DEUX PAGES SUIVANTES CONCERNENT UNIQUEMENT LES CLUBS SPORTIFS**

**ENCADREMENT TECHNIQUE**

	Nombre	Prénom & Nom de la/des personne(s) concernée(s)
Titulaire(s) d'un <b>BREVET D'ÉTAT</b>		
Titulaire(s) d'un <b>BPJEPS</b> Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport		

	Nombre	Nom, Prénom & diplôme
Titulaire(s) d'un <b>DIPLÔME</b> ou d'un <b>BREVET FÉDÉRAL</b>		

**PALMARÈS**

**1 / SPORTS INDIVIDUELS / Niveau d'évolution :**

	En individuel	Par équipe	Classement 2021/2022
Nombre de Titres Départementaux			
Nombre de Titres Régionaux			
Nombre de Titres Inter-Régionaux			
Nombre de podiums en Championnat de France			

**Autres résultats vous paraissant utiles d'être mentionnés :**

## 2 / SPORTS COLLECTIFS

Niveau d'évolution de votre équipe première :

Saison 2022/2023 : \_\_\_\_\_ Classement : \_\_\_\_\_

Saison 2022/2023 :     Montée    Descente     Maintien

Vos autres équipes

Équipe(s)	Niveau	Classement 2021/2022

Autres résultats vous paraissant utiles d'être mentionnés :

## ANNEXE - 1

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit être obligatoirement remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. **Si le signataire n'est pas le représentant légal de la structure, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.**

Je soussigné(e) (NOM et Prénom) \_\_\_\_\_ ;

Représentant(e) légal(e) de l'association \_\_\_\_\_ ;

- certifie que l'association est régulièrement déclarée, avec un n° SIRET à jour (raison sociale, adresse...);
- certifie que l'association (ou autre structure) est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- s'engage à transmettre les documents de bilan liés à l'action financée ;
- s'engage à faire figurer le logo-type (en faisant une demande auprès du service communication - 05 55 93 00 36 – patricia-millaud@mairie-egletons.fr) sur tous les documents d'information et de communication relatifs à l'action et de transmettre une copie du document au service communication ;
- **demande une subvention d'un montant de : \_\_\_\_\_ ;**
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association (voir références bancaires ci-dessous).

**OBLIGATOIRE - MERCI D'AGRAFER  
LE RIB DE L'ASSOCIATION**

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature

## ANNEXE - 2

# PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Commune d'Égletons collecte les informations du dossier de demande de subvention conformément à ses compétences réglementaires. Les traitements (papier et/ou numérique) mis en œuvre portent sur l'examen des dossiers par les personnes habilitées, l'élaboration de statistiques, le suivi, le contrôle, les échanges et la communication avec les responsables. Ces traitements seront intégrés au registre des traitements dans le cadre de la démarche de conformité européen au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les informations nécessaires au versement de subventions font l'objet d'un traitement et d'une transmission avec les services de la Direction des Finances Publiques.

La Commune d'Égletons attire l'attention des demandeurs sur l'obligation faite à l'association de mettre en œuvre le recueil du consentement pour la transmission de données personnelles. L'association déposant une demande est responsable des informations communiquées et des consentements donnés. Il lui appartient également de faire connaître tout changement intervenant dans son fonctionnement.

Les informations nécessaires au traitement des demandes de subvention sont obligatoires. Les informations ci-dessous sont optionnelles et nécessitent le recueil spécifique et obligatoire du consentement pour les traitements énumérés.

## DIFFUSION SUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE D'ÉGLETONS

**ASSOCIATION (NOM) :** \_\_\_\_\_

**J'accepte le traitement de mes données personnelles** (Nom de l'association - Sigle - Nom du président - Adresse de l'association – Tél / Mail de l'association - Site - Facebook/Instagram - Descriptif de l'activité - Domaine - Photos ...) **sur tous les supports de la ville**

En cochant cette case, je reconnais avoir lu les mentions ci-dessus, et je donne mon consentement pour l'utilisation de mes données dans le cadre de la finalité indiquée.

**Je refuse le traitement de mes données personnelles**

*Nom, Prénom, signature*

## ANNEXE - 3

# CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS et FONDATIONS BÉNÉFICIAIRE DE SUBVENTIONS PUBLIQUES

### Préambule

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

#### ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

#### ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

#### ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

#### ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

#### ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

#### ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

#### ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Mention, « lu et approuvé »

*Signature du Président de l'association*

ASSOCIATION :